



BULLETIN MUNICIPAL

POULE-LES ÉCHARMEAUX

Hiver 2018

N°65

Le mot du Maire

Les fêtes de fin d'année sont pour tous, petits et grands, l'occasion de se retrouver en famille, de partager, d'offrir de la tendresse. La nouvelle année qui s'annonce est l'occasion pour toute l'équipe municipale de vous souhaiter le meilleur pour vous-même et pour vos proches.

Pour notre commune, l'année 2017 s'achève avec, pour chacun, une nouvelle adresse et des voies pratiquement toutes matérialisées. Le chantier de la nouvelle mairie touche à sa fin avec un déménagement prévu la semaine du 22 au 26 janvier 2018.

Nous aurons le plaisir, à chaque fois renouvelé, de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie des vœux, le 13 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes.

Excellente année 2018.

Joëlle Couleur



Le Réveil de la Montagne (RMP)

Les manifestations

JANVIER

jeudi 4 : repas du club de tarot

samedi 13 : vœux de la municipalité

Dimanche 21 : vente de bugnes ass. Tek Taaba

samedi 27 : AG du comité des fêtes

FÉVRIER

samedi 10 : tournoi de poker de la classe en 5

samedi 17 : Sainte Barbe des sapeurs-pompiers

samedi 17 : concours belote du foot

dimanche 18 : vente de boudin du foot

mardi 20 ou jeudi 22 : AG du club de tarot

samedi 24 : ouverture du plan d'eau

MARS

dimanche 4 : vente des classes en 8

samedi 10 : repas de la chasse communale

Dans ce numéro

Informations pratiques	P : 2
Compte rendu des conseils municipaux	P : 3 à 7
Projet photovoltaïque	P : 7
École publique — École Saint Martin	P : 8
Votre nouvelle adresse - ADHA	P : 9
La parole aux associations	P : 10
Du nouveau dans notre commune	P : 11
Information COR : l'autopartage	P : 12

BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi, vendredi : **14h00-17h00**
Mardi, mercredi, jeudi, samedi : **9h00-12h00**

Tel. : 04 74 03 64 48
Fax : 04 74 03 68 71

adresse mail :

secretariat@poulelesecharmeaux.fr

Recherches généalogiques :

vendredi 15h00-16h30

Adresse du site internet :

<https://www.poulelesecharmeaux.fr>

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

Mardi : **8h00 -12h00**
Mercredi : **10h00 -12h00**
Jeudi : **8h00-12h00**
Vendredi : **8h00-12h00/14h00-17h30**
Samedi : **8h00/12h00**
Tél : 04 74 60 14 79

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Horaires

Mercredi de 9h30 à 11h
Jeudi de 16h à 18h et samedi de 9h30 à 11h30

DÉCHÈTERIE St NIZIER d'AZERGUES

Tél : 04 74 02 01 51

La déchèterie est un espace aménagé, clôturé et gardienné, où le particulier (et éventuellement l'artisan et le commerçant) **doit porter** les déchets encombrants (ferrailles, gravats, cartons...) ainsi que les déchets végétaux et les déchets polluants (peintures, huiles usagées, néons...) en vue d'éliminer ou de valoriser au mieux les matériaux qui les constituent.

Horaires d'hiver : à partir du 1er novembre

Lundi de 14h à 17h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

ETAT –CIVIL – ANNEE 2017

(Mise à jour 12/12/2017)

TRANSCRIPTION(S) DÉCÈS (7)

15/01 – DUPUIS Odette
12/03 – AUBONNET Simon
26/03 – MELINAND Françoise
05/04 – TARIN-FORNER Gilberte
26/06 – DUFOUR Edmond
11/07 – CROZET Xavier
12/08 – AUBONNET Raymond

MARIAGES (9)

27/05 – LEONIDAS Gaëtan / COGNAT Fabienne
03/06 – RATIVET Daniel / VERMEESCH Myriam
03/06 : VANNIER Arnaud / CORMIER Sandrine
17/06 – CELLIER Damien / EBERSVILLER Céline
17/06 – JOUVET Mickaël / FLORET Thomas
24/06 - GOUX Noémie / EEKHOUT Thomas
15/07— BONNEFOUX Harmonie/ TELLIER Thomas
22/07 – EVARISTO Manuel / SAPIN Pascale
22/07 – LONGEFAY Yoan / CHATOUX Marie

NAISSANCES (8) 5 Garçons – 3 Filles

07/01 : JEAN Coline
25/03 : SAPIN Timothé
19/05 : SAMBARDIER Nora
29/05 : DUDORET Robin
22/06 : MERVILLE Léane
17/07 : METRAS Soan
11/09 : VEJSELJI Ali
05/12 : VEJSELJI Hasan

ATTENTION :

Les articles pour le prochain bulletin municipal
doivent parvenir

avant le 08 MARS 2017

BULLETIN MUNICIPAL

COMPTES RENDUS DES CONSEILS

Conseil du 15 septembre 2017 à 20 h 30

Présents : BASSY Jean-Marc, CARRET Monique, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMON-CEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel

Absents : CHAMPALE Aymeric pouvoir à DÉAL Nicolas ; BÉROUJON J.Baptiste pouvoir à HOFFMANN Vincent

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Approbation du compte rendu du conseil du 28 juillet 2017 : à l'unanimité.

Délibération :

Convention bébé lecteur

Présentation de la convention bébé lecteur mise en place par le département du Rhône pour prévenir l'illettrisme. Chaque famille ayant un bébé se verra remettre un album qui lui est destiné. La commune de Poule-Les Écharmeaux dispose d'une bibliothèque et n'est pas concernée par l'article 4 puisque les résidents bénéficient d'une inscription gratuite. Le conseil accepte à l'unanimité (15 voix) cette convention et autorise Mme le Maire à la signer.

Rapport des décisions prises par délégation accordée au maire : droit de préemption urbain pour parcelle section ZS 307 résidence Les Monneries, appartement de 86 m² sur terrain de 411 m², M et Mme DELAYE Pierre

Le Maire a répondu aux propriétaires que la Commune ne souhaitait pas faire usage du droit de préemption sur ladite cession.

Signature le 18 septembre 2017 de l'acte de cession gratuite de l'OPAC à la commune de la voirie d'accès, section ZS 308 de 1589 m², d'une valeur de 13000 € (voir délibération du 27 mars 2015). Cette parcelle entrera dans le domaine public communal.

Présentation dispositif COMEDEC

La commune ayant eu une maternité dans son histoire a l'obligation de se raccorder au dispositif COMEDEC (COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil) avant le 1^{er} novembre 2018. C'est un système d'échanges dématérialisé pour les actes de naissance, de mariage et de décès. La demande d'adhésion a été faite, ensuite signature de deux conventions : une convention COMEDEC entre le ministère de la justice, le maire et l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) et une convention cartes agents entre l'ANTS et le maire.

Point sur les commissions :

* Bâtiments : Travaux : APC terminée ; ceux pour la nouvelle mairie se poursuivent. Demande des sapeurs-pompiers pour mairie (salle sport).

* Bourg-quartiers-hameaux :

Eau Chanrion : compte rendu réunion du 8 septembre au hameau avec les habitants. Problème de captage mais raccordement au réseau de Poule ou Beaujeu à étudier.

Noms des rues : la pose des panneaux de rues sur poteaux à créer va démarrer (une partie du bourg et hameaux). Travail qui sera effectué par les agents municipaux.

* Écoles, cantine :

Rentrée scolaire : nombre élèves dans les deux écoles (50 ESM et 75 EP) ; organisation scolaire école publique : retour à quatre jours, garderie +1/4 heure le matin 7h30 à 8h50 et soir horaire inchangé 16h30 à 18 h.

Restaurant scolaire : nombre repas prévus (moyenne de 45 en début d'année mais des jours à 65) ; nombre petits en augmentation.

* Tourisme : Appel à projets : réponse ; réunion EPIC. En attente d'informations.

* PLU : choix des devis pour l'étude des mouvements de terrains obligatoire pour établir la constructibilité des parcelles sur toute la commune. Deux devis : Géotec et Alp'Géorisques à comparer.

Il faut que les documents soient rendus dans un format compatible avec le PLU numérisé.

Le devis Géotec répond au cahier des charges et est le moins disant, il est retenu.

* Culture : Journée du Patrimoine : dimanche 17 septembre au col des Écharmeaux, visite commentée avec Anne Fimbel et atelier et démonstration de sculpture.

Commémoration guerre de 14/18 : exposition le 11 et le 12 novembre 2017 (de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h) et spectacle « T'as le salut du poilu » le 11 à 20 h 30, à la salle des fêtes.

Sortie culturelle : le 21 octobre, musée à Généralard et chemin d'interprétation de la tranchée du canal, repas à Saint Bonnet de Joux et musée du poilu à Sivignon.

BULLETIN MUNICIPAL

Questions et informations diverses :

HVA Culture : les documents pour la saison 2017/2018 seront insérés dans le BM d'octobre. Dîner spectacle : 14 octobre à Saint Nizier d'Azergues.

ADHA : remerciements de l'association au conseil municipal pour la subvention de 1200 € accordée.

Trail 14 octobre : 8 km (féminines), 15 km, 36 km et 55 km.

Ateliers d'artistes : 7 et 8 octobre à Grandris.

Voie ferrée ligne Paray-le-Monial/Lozanne : reprise de la circulation des trains à partir du 10 décembre. Plaquette qui détaille les travaux en consultation en mairie.

Journée intergénérationnelle : le 9 novembre à 14 h à Lamure sur Azergues. Covoiturage départ de la mairie à 13 h 15.

Informations COR :

Ateliers numériques : suite à la rencontre le 28 août avec l'animatrice Annick Bourg de la COR, des ateliers seront mis en place en janvier sur la commune, demandeurs d'emploi inscription gratuite, autres publics 3 € la séance.

Sur notre village :

Ambroisie : signalée sur routes départementales, problème résolu.

Don du sang : mercredi 2 août, remerciements pour les dons, 48 donateurs dont 4 nouveaux.

Défiibrillateur installé chez Gribouille (information de Citycare).

Raid bleu : du 28 au 31 octobre sur notre commune (différents parcours).

Association des Familles : assemblées ordinaire et extraordinaire le samedi 16 septembre à 18 H.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 20 octobre 2017 à 20 H 30

Conseil du 20 octobre 2017 à 20 h 30

Présents : BASSY Jean-Marc, BÉROUJON Jean-Baptiste, CARRET Monique, CHAMPALE Aymeric, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMONCEAUX Jean-Marc, FLÈCHE Colette, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc, VIGNE Muriel

Absents : FIMBEL Anne pouvoir à COULEUR Joëlle ; HOFFMANN Vincent pouvoir à TRONCY Jean-Marc

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Approbation du compte rendu du conseil du 15 septembre 2017 : à l'unanimité.

Trois délibérations proposées à l'ordre du jour : acceptées à l'unanimité.

Délibérations :

Chèques cadeaux pour les employés communaux

A l'occasion de la fin de l'année, le personnel actif de la collectivité reçoit chaque année un chèque cadeau. En 2016, il était d'un montant de 140 € et cela concerne cette année 9 personnes. Le conseil accepte à l'unanimité (**15 voix pour**), ce renouvellement.

Déneigement contrats agriculteurs

Comme chaque année il nous faut organiser la campagne de déneigement. Le déneigement est assuré par la Commune. Il est nécessaire de prévoir de confier le déneigement à des agriculteurs. Il est proposé de les rétribuer sur les mêmes bases que la campagne 2016/2017 à savoir 61 €/h et 375 € d'astreinte pour chacune des deux personnes. Le conseil accepte avec **15 voix pour** le renouvellement de ces contrats par Mme le Maire.

Emprunt Banque Postale (ajout)

Les taux étant actuellement très bas, la Banque Postale a été sollicitée pour un prêt afin de financer le programme d'investissement 2017. Montant de 100 000 € à taux fixe de 1,01 % sur dix ans (jusqu'au 1/01/2028). Echéances trimestrielles constantes, intérêts calculés sur mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours, commission d'engagement de 250 €, emprunt réalisé sur le budget principal.

Après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales, le conseil autorise, avec **15 voix pour**, Mme le Maire à signer le projet de contrat de prêt décrit ci-dessus avec la Banque postale, à procéder aux diverses opérations prévues dans le contrat et à recevoir tous pouvoirs à cet effet.

Décision modificative n°1 (ajout)

Du fait de cet emprunt il faut faire une décision modificative au niveau du budget section investissement.

La ligne D 21311 : hôtel de ville (D21 : immobilisations corporelles) sera augmentée de 100 000 € et la ligne R 1641 : emprunts en euros (R16 : emprunts et dettes assimilées) sera augmentée de 100 000 €. Décision acceptée à l'**unanimité**.

Sortie culturelle CCAS (ajout)

La sortie est organisée par le CCAS, il est proposé de fixer le tarif de cette sortie à 20 € par personne comprenant une entrée au musée de la ligne de démarcation à Génélard, une entrée au musée du Poilu à Sivignon et le repas à Saint

BULLETIN MUNICIPAL

Bonnet de Joux. Le CCAS règlera les factures ci-dessus et chaque participant paiera sa participation de 20 € au Trésor public. Décision acceptée à l'unanimité.

Rapport des décisions prises par délégation accordée au maire : droit de préemption urbain pour

Parcelle section AC 196 Plaisance, de 1159 m² M et Mme Beauzoone

Le Maire a répondu aux propriétaires que la Commune ne souhaitait pas faire usage du droit de préemption sur ladite cession.

Point sur les commissions :

Travaux : les travaux pour la mairie se poursuivent. Carrelage dans la salle du conseil et dalle sur tout le reste du bâtiment. Huisseries en cours de fabrication. Réunion de chantier mardi 24 octobre.

Eau Chanrion : suite à notre demande sur Beaujeu, le raccordement au réseau du SIEVA serait techniquement possible mais cela nécessite des travaux de canalisations sur un linéaire important. Une rencontre au siège du syndicat sera programmée en novembre pour en parler de manière plus détaillée (avec Madame le Maire et Vincent Hoffmann, en charge de ce dossier).

Tourisme : col des Écharmeaux. Lors du conseil communautaire de la COR du 12 octobre il a été décidé de lancer une étude d'opportunité sur la valorisation du Col des Écharmeaux et de définir les options de liaison entre le col, la zone humide, la Roche d'Ajoux et le chemin de Saint Jacques de Compostelle.

PLU : Géotec va commencer l'étude des mouvements de terrains obligatoire pour établir la constructibilité des parcelles sur toute la commune.

PCS : le document va se finaliser dès la fin du mois et sera soumis pour avis à la Préfecture.

Culture :

Sortie culturelle : le 21 octobre, musée à Gênelard et chemin d'interprétation de la tranchée du canal, repas à Saint Bonnet de Joux et musée du poilu à Sivignon.

Commémoration guerre de 14/18 : exposition le 11 et le 12 novembre 2017 (de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h) et spectacle « T'as le salut du poilu » le 11 à 20 h 30, à la salle des fêtes.

Projet « Ça coule de source » : lors du comité de pilotage du 11 octobre à Monsols nous avons eu les dates de passage de la caravane à Poule qui seront les 19 et 20 juin 2018 avec veillée le 20, lieu à définir avec salle de repli.

Petite enfance sur le territoire : VHB

La commune serait-elle prête à s'engager financièrement dans le cas où les conditions seraient réunies pour une ouverture de la halte-garderie 4 matinées par semaine au lieu de 2 (rendu de l'étude allant dans ce sens, avis PMI positif, inscriptions en nombre suffisant, équipe de professionnelle complète, stabilité financière de VHB).

Pour Poule : somme de 1069,69 € supplémentaire sachant qu'on ne donnerait plus les 563,50 € (0,50€ par habitant) de cette année.

Il faut l'accord des huit communes. Le Conseil donne son accord de principe mais attend le rendu de l'étude pour se prononcer définitivement.

Questions et informations diverses :

Travaux d'enfouissement ligne par Enedis : sur hameau Mâcle et Le Crozet.

Travaux pour raccordement réseau EP : sur Monneries du bas.

Défibrillateurs pour la commune : demande d'une aide financière à Groupama, courrier de la mairie en ce sens sera fait.

Réveil de la Montagne : courrier indiquant le souhait de pouvoir utiliser les locaux de la mairie qui vont se libérer et qui conviendraient parfaitement.

La boule montagnarde : rendez-vous en mairie le 14 octobre pour difficultés d'entretien suite à démarche zéro phyto, peu de bénévoles, grande surface. AG le 27 octobre à 19 h, un membre du conseil sera présent.

Cérémonie du 11 novembre : rendez-vous à 11 h 30 au monument aux morts.

Colis de Noël : préparation des colis le 8 décembre à 14 h 30, distribution le 9 décembre et pour ceux qui choisissent le repas ce sera le 16 décembre à la salle des Fêtes.

Noël des enfants et club des genêts d'or : jeudi 21 décembre à 14h avec spectacle « Poup's le clown ».

Journée intergénérationnelle : le 9 novembre à Lamure : covoiturage au départ de la mairie à 13h15.

Raid bleu (rappel) : du 28 au 31 octobre.

Travaux d'assainissement à Chénelette : circulation perturbée sur la RD 23 du 23 octobre au 5 novembre.

Courrier collège de Lamure : demande de subvention pour voyage scolaire (accompagnateurs). Le conseil serait prêt à participer.

Projet salle de sport Claveisolles :

Courrier de M. Dominique Despras, Maire de Claveisolles, demandant le soutien des communes de l'ex CCHVA, pour le projet de création d'une salle de sports, il est précisé que seule la commune de Claveisolles financerait la salle. Le Conseil approuve ce projet mais ne voit pas l'utilité de ce soutien. Toutefois Madame le Maire signera le courrier.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 1^{er} décembre 2017 à 20 H 30

BULLETIN MUNICIPAL

Conseil du 01 décembre 2017 à 20 h 30

Présents : BASSY Jean-Marc, CARRET Monique, CODELLO Raphaël, COULEUR Joëlle, DÉAL Nicolas, DESMON-CEAUX Jean-Marc, FIMBEL Anne, FLÈCHE Colette, HOFFMANN Vincent, LABROSSE Bernadette, PETIT Isabelle, TRONCY Jean-Marc,

Absent : VIGNE Muriel pouvoir à COULEUR Joëlle

Retards : DÉAL Nicolas, FIMBEL Anne

Secrétaire de séance : FLÈCHE Colette

Approbation du compte rendu du conseil du 20 octobre 2017 : à l'unanimité.

Délibération :

Logements OPAC Résidence Perrier

L'OPAC du Rhône, comme tous les bailleurs, a l'obligation de mettre en vente, chaque année, 1% de son patrimoine de plus de 10 ans. Lors de sa séance du 26 octobre 2017, le conseil d'administration a retenu, sur notre commune, le principe de la mise en vente, au profit des locataires en place, des quatre logements de la Résidence Perrier. Ces mises en vente font l'objet d'un bilan des travaux, qui seront réalisés par l'OPAC.

Concernant la reconstitution, il convient de l'apprécier au niveau de l'EPCI et en lien avec la pression de la demande de logement.

Le conseil donne un avis favorable à la mise en vente de ces quatre logements par 12 voix pour et 1 abstention et autorise Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Arrivée à 20h40 de M. Nicolas DÉAL

Point sur les commissions

Transfert mairie : le point sur les travaux

En fin de semaine prochaine, nous aurons une bonne vision de l'état définitif (cette semaine, travaux de plomberie). Quelques soucis avec les connexions internet et le téléphone.

le point financier : la salle des archives avec une réglementation bien spécifique a nécessité des travaux supplémentaires (porte coupe-feu ; alarme incendie de type 4 à pile radio – Eurofeu : 3344,18 € TTC ; extension de l'alarme intrusion – 824,40 € TTC). Bureau de contrôle nécessaire pour vérifier la sécurité des installations électriques et l'accessibilité aux personnes handicapées (H2 TEC pour 1500 € TTC).

La réception des travaux se fera début janvier.

Dénomination des voies : il reste une vingtaine de poteaux à placer. Des ajustements sont à prévoir : des numéros sont à commander. Environ un quart des plaques de numéros n'a pas été récupéré. Il faudra le faire rapidement.

Une voie : chemin de la Chêna sera à renommer après concertation avec la commune de Claveisolles.

Démarche zéro pesticide : achat d'un micro tracteur avec désherbeur mécanique. Deux modèles à choisir : c'est le modèle ISEKI qui est retenu (21265,94 € TTC).

Arrivée à 21h05 d'Anne FIMBEL

Tourisme : bilan de la saison du camping. Ce bilan est sensiblement identique aux précédents. Recette de 3653 € pour 673 nuitées.

Eau : point sur la protection des captages et la sécurisation des installations. Tous les bornages sont effectués. Les documents à faire signer aux propriétaires vont arriver. La protection des captages « Gonnet et Trichard » est terminée avec une clôture. La protection du captage « Ajoux » est pour bientôt.

Urbanisme : deux PC ont été accordés en 2017 sur la commune

PC 160 17 0000 3 accordé le 8/11/2017 Alain Auray

PC 160 17 0000 1 accordé le 15/11/2017 SCI Pied de Pey

Photovoltaïque

La COR a pour ambition de devenir un territoire à énergie positive (TEPOS) à l'horizon 2050 et pour ce faire il faut développer des énergies renouvelables et en particulier le photovoltaïque. Des documents sont diffusés sur le site et en mairie pour expliquer la démarche.

La commune participera aux réunions prévues pour avancer dans ce domaine ; deux réunions se sont déroulées les 16 et 23 novembre.

Subventions

Département : suite à l'appel à projets une subvention de 52 034 € a été accordée sur le budget investissement eau pour la télégestion, la sécurisation des installations et la réhabilitation du réservoir du Crozet, le 13 novembre. A Cogny, Madame le Maire a signé avec le Département une convention encadrant le partenariat et le financement du projet.

Le plan pluriannuel avec le Département a été soldé avec la réception d'une subvention de 6676 € pour la signalétique (dénomination des voies).

BULLETIN MUNICIPAL

Agence de l'eau : suite à l'achat de matériel de désherbage alternatif (8000€) une subvention de 6696 € (80%) a été accordée.

Terrain de football : suite aux travaux effectués (main courante et abris de touche) une subvention de 4000 € a été reçue.

Défibrateurs : ils ont été reçus, Groupama nous a accordé une subvention de 1000 €.

Informations et questions diverses

Remerciements des employés municipaux pour les chèques cadeaux de fin d'année (lecture courrier).

Courrier de Madame Gautheron : demande d'utilisation d'une parcelle communale à Chansaye pour club d'éducation canin (lecture du courrier). Une convention sera établie.

Réfection et enfouissement : ligne moyenne tension sur Pierre Longue, début décembre.

Ateliers informatiques : ils sont mis en place à Poule à partir du 29 janvier 2018 de 14h à 16h salle du conseil, deux sessions par mois, 3 € par atelier (affichage mairie et site).

Noël : colis distribués le 9 décembre, repas des Anciens le 16 décembre à 12h, Noël des enfants le 21 décembre avec le club des Genêts d'Or à 14 h.

Fermeture mairie fin d'année : du 23/12 au 27/12 inclus et du 30/12/2017 au 2/01/2018 inclus. La mairie sera fermée pendant la semaine du 22 au 26 janvier 2018 (déménagement).

Vœux du maire : le 13 janvier à 18h30 à la salle des Fêtes.

Ça coule de source : la mise en place du projet se poursuit avec rencontre des six communes concernées le 29 janvier à 19h à Poule.

Sortie quad sur la commune le 2 décembre entre 8h et 15h30 organisée par les pompiers de Chauffailles au profit de l'AFM TELETHON.

Marché de Noël en Beaujolais Vert : à Lamure sur Azergues le 2 décembre (9h30 à 19h) et le 3 décembre (9h30 à 18h) à la salle pluraliste.

Information COR : le point de collecte de la Tournasserie est déplacé, il sera ajouté un bac OM au carrefour du chemin de la Goutte et du chemin de la Tournasserie.

Prochain conseil le vendredi 19 janvier 2018 à 20h30

Produisons ensemble l'énergie de demain

Dans le cadre de son ambition Territoire à Energie Positive, la COR s'implique dans le développement du solaire photovoltaïque. Avec l'appui des associations CoopaWatt et Hespul, elle ambitionne de rassembler les acteurs volontaires : citoyens, collectivités, entreprises, agriculteurs...

3 objectifs :

- Accélérer et maîtriser la transition énergétique
- Fédérer les acteurs du territoire
- Maximiser les retombées économiques locales créatrices d'emplois

Vous êtes intéressé par une production locale d'énergie renouvelable ?

Vous souhaitez vous investir dans une démarche collective ?

5 réunions d'informations seront organisées sur le territoire de la COR de fin janvier à début février.

Dès à présent, vous pouvez nous faire part de votre intérêt pour cette démarche :

- Par téléphone : 04 74 05 06 60
- Par mail : sophie.moncorge@c-or.fr



Installer du photovoltaïque chez soi

Vous souhaitez installer du photovoltaïque à titre individuel ?

Avant de signer un contrat, comparez les devis et renseignez-vous auprès de :

- L'Espace Info Energie : <http://www.infoenergie69-grandlyon.org> - 04 37 48 25 90
- Centre de ressource photovoltaïque : www.photovoltaique.info

BULLETIN MUNICIPAL

VOTRE NOUVELLE ADRESSE

Votre nouvelle adresse comporte le numéro de votre habitation et le nom de la nouvelle voie (à noter en ligne 2 **OBLIGATOIREMENT**).

Seulement si vous le désirez, vous pouvez toujours indiquer le nom de votre hameau à condition de le noter sur la ligne 3.

Exemple :

Ligne 1	M. et Mme DUBOIS Jean
Ligne 2	15 CHEMIN DES DOUGLAS
Ligne 3	PEY
Ligne 4	69870 POULE-LES ÉCHARMEAUX

Voici quelques précisions données par la norme AFNOR XPZ 10-011 de la Poste (mai 1997) :

- 6 lignes maximum (supprimer les lignes blanches). L'adresse française est composée de 6 lignes au maximum (7 pour l'international, la dernière ligne étant réservée au nom du pays de destination).
- 38 caractères maximum par ligne, espaces compris. Un espace doit figurer entre chaque mot. Le recours aux abréviations ne doit intervenir que lorsque le libellé de la voie dépasse 32 caractères. Ainsi, AVENUE DES FLEURS (17 caractères) ne doit pas être abrégée en AV DES FLEURS, mais écrite dans son intégralité.
- Pas de signe de ponctuation, ni d'italique, ni de souligné ; cela peut occasionner une mauvaise reconnaissance des caractères par les lecteurs optiques utilisés pour le tri postal.
- La dernière ligne doit être écrite ou imprimée en majuscules
- Le pavé de l'adresse doit être aligné à gauche. Les lecteurs optiques détectent l'adresse du destinataire par l'alignement à gauche des lignes qui composent l'adresse.



Depuis plus de 40 ans, l'ADHA s'efforce de répondre aux besoins d'AIDE à la VIE quotidienne.

Une subvention récemment allouée par la CARSAT (caisse de retraite des salariés du régime général) a permis de faire l'acquisition d'un véhicule qui sera utilisé pour des transports accompagnés.

Le principe de fonctionnement :

Vous contactez l'ADHA une semaine minimum avant la date prévue de votre sortie ou rendez-vous.

Un(e) salarié(e) vient vous chercher à votre domicile à l'heure fixée au préalable et vous accompagnera, chez le médecin, le coiffeur, le dentiste..., chez vos commerçants ou au supermarché.....vous pourrez rendre visite à vos proches chez eux ou à l'hôpital, etc

Ensuite, l'aide à domicile vous raccompagne, et si besoin, elle (il) pourra vous aider à porter et ranger les courses.

Des aides financières peuvent être accordées par le Conseil départemental dans le cadre de l'ADPA (voir avec la Maison du Rhône),

la CARSAT peut apporter une aide forfaitaire annuelle,

l'AGIRC/ARRCO pour les plus de 80 ans, avec le dispositif SORTIR +

Pour tous renseignements :

ADHA – rue Centrale – 69870 LAMURE/AZERGUES



ÉCOLE PUBLIQUE



Dans le cadre du projet du réseau rural des écoles, les élèves de l'école Publique ont participé à la journée du sport le jeudi 28 septembre. Chaque école du réseau (Chénelette, Poule, Claveisolles et St Nizier) a créé des jeux sur des activités athlétiques : activités de lancer, de course et de saut.

Ces jeux ont ensuite été transmis dans les différentes écoles. Des équipes mélangeant les niveaux (maternelle, CP/CE et CM) ont été formées. Les élèves de toutes les classes ont pu participer à cette journée, riche en coopération et en échanges.

Les élèves ont également participé à la journée de « La grande lessive », le but étant de produire un dessin sur le thème, « Ma vie vue d'ici », ce qui a permis de faire une exposition éphémère des productions des élèves affichées sur des fils avec des pinces à linge dans la cour de l'école.

Les élèves de la classe des CP/CE ont pu participer à des séances de yoga, et relaxation dynamique afin d'apprendre à mieux gérer leurs émotions et d'apprendre à se concentrer. Ce module est en lien avec le projet d'école.

Les élèves de la classe de CM se sont lancé un défi en calcul mental. Ils se sont inscrits sur une plateforme informatique « MATADOR » afin de participer à un concours de calcul mental.

Prochainement, les élèves participeront à un projet sur l'alimentation. Ils auront l'opportunité d'assister au repas de Noël, ainsi qu'à un spectacle offert par la municipalité, le jeudi 21 décembre.

Toute l'équipe pédagogique de l'école publique vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !



ÉCOLE SAINT-MARTIN

L'école Saint Martin termine l'année en beauté

Les jours du mois d'octobre se succédaient et les journées diminuaient. Les enfants apprennent, progressent, grandissent, jouent et surtout, ils rient.

C'est ainsi que passa le mois d'octobre jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Le mois de novembre débuta sur la même continuité jusqu'au jeudi 9 novembre.

Ce matin-là, les élèves de CE-CM découvrirent une nouvelle personne dans leur classe. Une intervenante de la fédération de chasse du Rhône qui leur parla de nature, d'animaux de nos forêts, de traces de leurs passages, ... Ils l'écoutèrent passionnément pendant toute une matinée.

Puis, l'après-midi, tout ce petit monde partit en forêt, accompagné de chasseurs locaux et d'adultes de l'école. Ils observèrent les coulées, les crottes, les traces, les plumes et découvrirent que nous étions entourés d'une belle et riche faune. A la fin de la journée, ils rentrèrent tous chez eux en pensant de pas avoir travaillé mais ils avaient acquis un savoir exceptionnel bien plus rapidement que s'ils étaient restés assis sur une chaise.

Toute l'école visa ensuite le spectacle de Noël sur le thème du cabaret. Chacun s'investit à sa façon pour produire un spectacle de plus d'une heure. Nous espérons qu'il aura plu à toutes les personnes venues nous voir.

Enfin, tous les élèves préparèrent Noël en classe et leur intervention à la veillée de Noël avant de profiter d'un repos bien mérité.

C'est ainsi que se termina l'année 2017 à l'école. Toute la communauté éducative souhaite une merveilleuse année 2018 à tous les poulons et poulonnes.

LE RÉVEIL DE LA MONTAGNE

Cette fin d'année, le RMP n'a pas chômé !

Nous avons défilé pour les commémorations du 11 novembre à Poule-Les Écharmeaux, Chénelette et Belmont de la Loire ; des moments de recueillement annuels toujours appréciés.

Quelques jours plus tard, pour fêter l'arrivée du Beaujolais Nouveau, le RMP était dans une cave du Beaujolais pour en assurer l'animation.

Depuis septembre, les musiciens s'entraînent pour la traditionnelle Sainte Cécile. Elle s'est tenue le samedi 25 novembre et a été, une fois de plus, l'occasion d'offrir un concert riche pour les spectateurs venus en nombre. Rappelons que l'orchestre est dirigé par Fabien, Jules et Alexis qui proposent chacun un répertoire différent et complémentaire. La journée s'est terminée par le pot de l'amitié et un repas au restaurant pour les musiciens et leurs conjoints. Nous souhaitons la bienvenue à nos « petits nouveaux » entrés sur les rangs, Gilles, Marion, Laurianne, Pakita, Laura et Eliot.

Le RMP a poursuivi en participant au Téléthon le dimanche 10 décembre à Poule-Les Écharmeaux.

Place à la trêve ! Reprise des répétitions en début d'année 2018 en vue de la préparation du concert du groupement le 24 février à Lamure sur Azergues. Nous vous y attendons nombreux.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes, en musique !



SAPEURS-POMPIERS

L'année 2017 fut bien chargée pour le centre de Poule les Echarmeaux/ Chénelette. A l'heure de la rédaction de cet article nous avons assuré plus de 200 interventions. La plupart de celles-ci concernent le secours à personne malgré tous les incendies (de forêts ou domestiques) qui sont encore nombreux. Nous observons que beaucoup de départs s'effectuent en dehors de notre zone d'intervention.

Les Jeunes Sapeurs-pompiers ont, quant à eux, retrouvé le chemin de la caserne depuis septembre pour leur formation. De plus, depuis cette année, le sport se déroule une semaine sur deux à Monsols, en plus de Lamure sur Azergues, dans le cadre de l'ouverture de notre section vers le haut beaujolais vert.

Du côté de la vie associative, l'amicale vous remercie par avance de votre participation aux calendriers 2018. La Sainte Barbe, fête traditionnelle des pompiers, aura lieu le 17 février prochain. Nous nous retrouverons toutes générations de pompiers confondues pour partager un moment de convivialité.

Le centre et l'amicale des sapeurs-pompiers vous souhaitent une bonne santé et leurs meilleurs vœux pour 2018.

COMITÉ DES FÊTES



Le **COMITE** des **FETES**

POULE LES ECHARMEAUX
invite

particuliers utilisateurs de matériel
et responsables d'association(s)

à l'Assemblée Générale Ordinaire

samedi 27 janvier 2018
10 h 00 - salle municipale

contact

PUGIEU Alain - 592 Route de Chanrion - 69870 POULE LES ECHARMEAUX
ampugieu@gmail.com - 04 74 62 33 09 / 06 71 11 68 73 / 04 82 41 44 58

BULLETIN MUNICIPAL

DU NOUVEAU DANS NOTRE COMMUNE

CABINET MÉDICAL DU DOCTEUR ARMANET

"Après accord du conseil de l'ordre des médecins, suite à une demande insistante, le cabinet médical du Dr ARMANET à la Scierie connaît un nouveau fonctionnement.

Le cabinet est désormais ouvert **du lundi au samedi matin**, toujours **sur rendez-vous uniquement**. Les consultations sont réparties entre **2 médecins** : Laura SAINT PAUL, remplaçante qui a été interne ici il y a 1 an, du lundi matin au mercredi midi, et Dr Mélina ARMANET du mercredi après-midi au samedi matin inclus. Un **interne en médecine générale** participe toujours aux consultations, les jeudis et vendredis en général, puisque le cabinet reste un lieu de stage pour terminer la formation de nos futurs généralistes afin de les inciter à s'installer dans nos régions.

Vous pouvez nous joindre au 04 74 03 68 73 pour prendre rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 15h. Pour des renseignements médicaux, il est préférable d'appeler entre 14h et 15h."



la COR vous forme Ateliers informatiques à POULE-LES-ÉCHARMEAUX

Ces ateliers se dérouleront de 14h00 à 16h00
à la Salle du conseil de la Mairie

-  **Lundi 29 janvier**
Mes premiers pas en informatique
-  **Lundi 12 février**
Windows 10 et ses fonctions
-  **Lundi 26 février**
Découvrir Internet et quelques sites pratiques
-  **Lundi 12 mars**
Messagerie Electronique
-  **Lundi 26 mars**
Transférer vers et depuis la clé USB/disque dur
-  **Lundi 09 avril**
Le rangement dans son ordinateur
-  **Lundi 23 avril**
Maintenance PC
-  **Lundi 14 mai**
Les démarches sur Internet
-  **Lundi 28 mai**
Créer un album-photo en ligne
-  **Lundi 11 juin**
Prévention Internet : E-Réputation, etc...

INSCRIPTIONS

> par téléphone
04 74 89 58 36
> par mail
annick.bourg@c-or.fr

Tarif d'un atelier
3 €



 Débutant  Intermédiaire  Confirmé

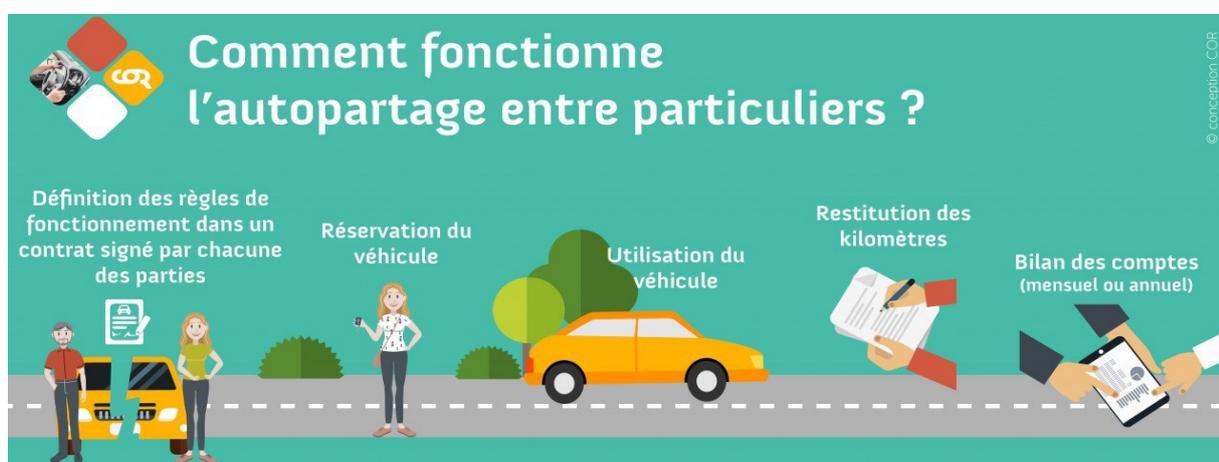



www.ouestrhodanien.fr

Communauté
d'agglomération
de l'Ouest
Rhodanien



L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS



Partager une voiture ? Pourquoi pas vous ?

Vous utilisez peu votre voiture.

- Votre couple a deux voitures. La 2ème sert ponctuellement.
- Vous ne possédez pas de voiture mais vous en avez besoin occasionnellement, par exemple pour une activité hebdomadaire, transporter un gros achat ou bien vous rendre dans le village voisin.
- Votre couple possède une voiture. Il vous arrive d'en avoir besoin d'une seconde mais sans que cela en justifie l'achat.

Quelles conditions pour réussir ?

- Des besoins complémentaires dans le temps.
 - Un rapport pas trop affectif à la voiture.
 - Une confiance et un respect mutuels.
 - Des modalités de fonctionnement et de partage des frais définies dès le départ.
 - Une proximité géographique.
- L'accompagnement gratuit proposé par la COR, permettra de favoriser la réussite de chaque AUTOPARTAGE.



<http://www.ouestrhodanien.fr/l-autopartage-entre-particuliers.html>